

Compte Rendu réunion du groupe de travail T13 organisé entre les mairies de Bailly et Noisy le Roi et RIVERAIL

Session du 14 avril 2023

Présents :

- M. DUVERNOY – Mairie de NOISY le ROI
- M. GAULTIER – RIVERAIL
- M. GUIOT – RIVERAIL
- Mme NAHED – RIVERAIL
- M. SCOTT – RIVERAIL
- M. PETITMENGIN – Mairie de BAILLY
- Mme POITEVIN – RIVERAIL
- Mme SIADOUS – Représentante de Mme PIRON - Députée

Déroulé :

La réunion débute à 17h et se termine à 19h15. RIVERAIL présente son support avec une discussion au fil de l'eau sur les différents points inscrits à l'ordre du jour. Seuls les points donnant lieu à décisions ou actions sont tracés dans ce compte-rendu (**action en bleu, décision en rouge**).

La prochaine session du groupe de travail est fixée au 2 juin à 17h Mairie de Bailly.

1 - Plaintes (pages 3 et 4 de la présentation envoyée en amont)

RIVERAIL rappelle le contexte et la séquence au sujet des plaintes concernant la banderole. Le tour de table confirme la consternation face à l'injustice exprimée lors de l'exposé.

Ce sujet sera abordé de nouveau lors du prochain groupe de travail pour présenter les éventuelles suites qui seront décidées lors de la rencontre entre les avocats, le président et le vice-président de RIVERAIL

Différents organismes de presse ont été contactés. Des articles vont paraître dans la semaine prochaine dans 78Actu ainsi que dans le journal 'les nouvelles de Versailles'.

RIVERAIL souhaite une parution de l'information dans les journaux de nos 2 villes. Compte tenu du délai de préparation de ces publications locales, l'article serait édité en juin ou en septembre.

RIVERAIL va envoyer aux 2 mairies un communiqué pour publication d'un article à destination des Noiséens et des Baillacois.

2 - Points sur les actions décidées lors du 1er groupe de travail et discussion (page 5)

2.1 - Travaux de nuit (pages 10, 11, 12 et 13)

RIVERAIL va diffuser aux 2 mairies les vidéos enregistrées par les riverains lors des travaux de meulage des voies via une clé USB. Ceci va permettre à M. Petitmengin d'argumenter lors de ses échanges avec IDF-M.

M Petitmengin confirme avoir obtenu de SNCF RESEAU une publication systématique d'information préalable avant les travaux le long des voies du T13. **La mairie de Bailly s'engage à respecter la législation et ainsi à publier un arrêté municipal dérogatoire avant tous travaux de nuit sur les voies. Enfin M. Petitmengin confirme la volonté de la mairie de Bailly d'informer directement RIVERAIL lors de toute publication d'un arrêté municipal dérogatoire concernant le T13.**

[RIVERAIL demande un engagement officiel similaire à la mairie de Noisy le Roi](#)

2.2 - Circulation non commerciale

M. Petitmengin expose ses échanges avec SNCF réseau qui a confirmé des passages de train lors de la nuit du 6 février pour circulation d'essai. Nous n'en savons pas plus !

IDF-M s'est engagé à limiter la vitesse à 50km/h pour le premier et le dernier « technique ». RIVERAIL souhaite que cet engagement soit élargi à tous les trains circulant en dehors du service commercial (train ne prenant pas de passager). L'analyse des données enregistrées par les sondes et les observations par les riverains montrent que les trains circulant à vide sont plus nombreux que les 3 trains « techniques » annoncés initialement par IDF-M. [M. Petitmengin va adresser à IDF-M un courrier en ce sens.](#)

2.3 - Phase 2

Malgré les demandes orales de la part de l'équipe de Mme Piron et de l'équipe de la mairie de Bailly, aucune décision concrète à ce stade pour permettre à RIVERAIL et aux mairies d'intégrer la gouvernance de la phase 2 du T13.

[RIVERAIL demande aux 2 mairies d'adresser par courrier à IDF-M la requête d'intégration dans la gouvernance de la phase 2](#)

[Cette requête sera également formulée le 20 avril par Mme PIRON lors de sa rencontre avec les équipes techniques de la mairie de POISSY.](#)

2.4 - LOM 90 (page 19)

Concernant l'action A6, il est décidé en séance que finalement les mairies et RIVERAIL n'adresseront pas de courrier commun à M. Probst, ainsi chacun adressera sa propre réponse à M. Probst, néanmoins une volonté de coordination préalable à l'envoi des courriers est confirmée.

Lors de la discussion sur les mesures des PICS sonores par BruitParif, RIVERAIL exprime son besoin d'un contact direct entre BruitParif et les mairies afin de renforcer la légitimité des demandes formulées lors d'échanges téléphoniques entre BruitParif et Riverail.

Les échanges portent ensuite sur la recherche de solutions pour diminuer le bruit des trains. Comme partagé lors de la 1^{ère} session du groupe de travail, RIVERAIL demande qu'un appel d'offre soit lancé pour obtenir des avis d'experts, des conseils, des chiffrages des solutions palliatives, etc.... Pour lancer l'appel d'offre au plus vite, RIVERAIL a commencé des recherches d'entreprises spécialisées dans l'identification et la mise en œuvre de solutions réparatrices des bruits ferroviaires (mur antibruit par exemple). Pour aller plus loin, il serait intéressant d'avoir un avis de BruitParif sur les entreprises spécialisées connues et si possible un modèle qui serait une aide à la rédaction de l'appel d'offre

[M. Duvernoy s'engage en séance à prendre contact avec M. Sineau de BruitParif et à faire un retour aux membres du groupe de travail de ces échanges.](#)

[RIVERAIL va communiquer les coordonnées de M. Sineau à l'ensemble des membres du groupe de travail ainsi que le résultat suite à des recherches sur internet concernant les entreprises spécialisées sur le bruit ferroviaire.](#)

2.5 - Sécurisation des voies (PN3)

M. Larcher a fait une lettre à Kéolis pour améliorer le traitement de Noisy et à SNCF pour changement du passage à niveau.

Pas de réponse aux courriers de M. Larcher à ce stade.

Concernant les clôtures le long des voies M. Petitmengin a effectivement constaté leur absence répétée à plusieurs endroits et prendra contact avec SNCF pour clarifier la situation.

[Mme Piron va relancer IDF-M sur ce point.](#)

[Les mairies vont également faire un courrier à IDF-M.](#)

2.6 – Végétalisation sur la commune de Noisy le Roi

Une réunion entre la mairie de Bailly et IDF-M est prévue la semaine prochaine sur l'aide financière pour la re-végétalisation sur la commune de Bailly.

M. Duvernoy informe que la mairie de Noisy le Roi a obtenu une subvention de 15.000€, mais que les travaux coûtent beaucoup plus.

M. Duvernoy n'a pas les informations précises concernant le plan de re-végétalisation sur la commune de Noisy le Roi et ce malgré ses demandes auprès des équipes techniques au sein de la mairie de Noisy le Roi, mais il annonce que les travaux de re-végétalisation concernent l'allée du Cornouiller, les Vergers et le Parc. [L'action A8 reste donc en attente de réponse lors de la prochaine session de travail.](#)

MM Duvernoy et Petitmengin soulignent que les plans de re-végétalisation envisagés avec IDF-M se limitent aux terrains communaux et qu'il serait opportun que les syndicats de copropriétés fassent des demandes similaires auprès d'Idf-M.

2.7 – Action A9 – rencontre avec le Préfet et/ou Mme Péresse

Les mairies n'envisagent pas d'actions dans l'immédiat, le Préfet n'ayant jamais répondu positivement par le passé.

Une visite du ministre des transports sera peut-être organisée prochainement pour constater les bruits routiers (Autoroutes en particulier), bruits liés à l'aérodrome de St Cyr et enfin les bruits ferroviaires liés au T13.

[Mme B. Piron essaie de faire venir M. Clément Beaune.](#)

3 – Sondes (pages 6, 7, 8 et 9)

Transkeo propose de partager l'enseignement et les conclusions à l'issue des 6 mois de mesure des PICS sonores enregistrés par les sondes de BruitParif installées dans le cadre de l'évolution de la loi LOM 90.

Malheureusement à ce stade la sonde BruitParif n'a pas été réinstallée sur la commune de Noisy le Roi. [Une coordination entre BruitParif et la mairie est en attente. RIVERAIL va adresser un courrier à M. Tourelle en urgence.](#)

Lors du dernier conseil municipal de Noisy le Roi et suite à une demande d'un conseiller municipal, M. Tourelle a exprimé son désir de partager avec tous les Noiséens et tous les Baillacois qui le

souhaitent les données de AZIMUT. La communication de la procédure d'accès à ces informations reste à la charge de la mairie de Noisy le Roi.

RIVERAIL présente rapidement ses premières analyses des données extraites du système AZIMUT associé à l'une (près de la Résidence des Princes) des 4 sondes posées par la mairie de Noisy le Roi. L'écart significatif entre les données extraites de BruitParif et celles extraites d'Azimut reste à affiner.

RIVERAIL s'engage à publier rapidement les premiers graphes associés aux données extraites d'AZIMUT.

4 - Bruit de jeux dans les rails (pages 14, 15 et 16)

M. Scott expose les causes des bruits liés aux jeux dans les rails qui séparent les cantons de signalisation à proximité des gares de Bailly et Noisy-le-Roi en face de l'impasse de la Halte et de la rue de la Fosse Verte ainsi qu'aux jeux dans les aiguillages derrière les maisons de l'allée Hameau Fleuri et de la Résidence les Vergers.

En s'appuyant sur le support rédigé par RIVERAIL, M. Petitmengin s'engage à remonter les problèmes soulignés à IDF-M pour obtenir très rapidement une confirmation du diagnostic et des solutions réparatrices.

5 – Retour sur les promesses (page 18)

Aucune action contre IDF-M n'est décidée à ce stade.

Fin de la réunion